

Dans les banques, les augmentations de salaires générales deviennent rares

BANQUE

Les banques privilégient les mesures individuelles pour contenir les coûts.

La réduction des charges reste le mot d'ordre pour 2013

Réjane Reibaud
rreibaud@lesechos.fr

En 2013, les négociations annuelles obligatoires (NAO) se réduisent à peau de chagrin dans nombre de banques. C'est en tout cas ce qu'ont constaté les organisations syndicales qui sont confrontées à des propositions patronales plus resserrées que l'an dernier. Les NAO 2012 avaient été, de mémoire de syndicalistes, les premières où ils avaient constaté l'absence totale d'augmentation générale collective dans certains réseaux. Mais la réduction des coûts reste le mot d'ordre pour 2013 alors que la planète financière n'est pas totalement stabilisée, et que certaines banques voient leurs revenus diminuer.

Pour les négociations qui sont terminées ou très avancées, d'avantage de banques que l'an dernier ont donc fait une croix sur les mesures générales pérennes. Les mesures individuelles deviennent petit à petit la norme. C'est le cas chez Crédit Agricole SA, la structure de tête de la banque verte, et de sa filiale LCL. Les caisses régionales débiteront leur propre négociation de branche le 30 janvier. « On espère avoir mieux, car les résultats du groupe sont tirés par les Caisses régionales », commente Louis Laigle, de la fédération Snea des caisses régionales. Côté mesures individuelles, Crédit Agricole SA

Les augmentations de salaires dans les banques françaises

Mesures salariales générales pour 2013

BNP Paribas	0,5 % au 1 ^{er} avril, plancher de 220 €.
Société Générale	300 € pour les salaires inférieurs à 36.500 €
Crédit Mutuel*	1,4 %, plancher de 500 €
Caisses d'Épargne	0,5 %, plancher de 150 € si accord signé
Banques Populaires**	500 € pour les salaires inf. à 23.000 € et 350 € pour les salaires entre 23.000 et 30.000 €
LCL	0
La Banque Postale	Négociation en cours
Crédit Agricole SA***	0

* 11 FÉDÉRATIONS DU CRÉDIT MUTUEL + CIC

** EN COURS DE NÉGOCIATION

*** NE COMPREND PAS LES CAISSES RÉGIONALES

propose 1 % et LCL 0,9 %. L'an dernier, LCL proposait 1,7 %. « L'augmentation de cette année concerne uniquement les salariés présents du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012. Cela veut dire que les variations d'effectifs influencent l'enveloppe dont on ne sait plus au final le montant global », regrette Philippe Kernikven délégué FO Banque chez LCL. Le syndicat SNB-CFE/CGC, estime lui dans un communiqué que c'est « une drôle de façon de fêter en 2013 les 150 ans du Crédit Lyonnais ». Certains ne comprennent pas non plus pourquoi LCL obtient moins que Crédit Agricole SA qui perdra de l'argent en 2012.

Résignation

A la Société Générale, seule une hausse de 300 euros sur les plus bas salaires est prévue. Les salariés gagnant plus de 36.500 euros ne sont pas concernés. Une déception pour les syndicats qui avaient appelé à la grève hier. Mais les salariés semblent résignés : d'après la direction générale le taux de grévistes était de 6,1 % des 42.000 salariés du groupe en France (hors filiales). « C'est plus que l'année dernière, mais dans la moyenne des précédentes mobilisations », précise la Société Générale.

BNP Paribas, qui a terminé les négociations avant tout le monde en octobre, a compensé une augmentation de salaire limitée à 0,5 % par un complément d'intéressement de 730 euros, mais renoncé à abonder le plan d'épargne entreprises. La proposition a été, à ce jour, la seule signée par un syndicat bancaire (SNB-CFE/CGC). Comme l'an dernier, et en attendant les résultats des NAO de La Banque Postale qui viennent juste de s'ouvrir, les mesures les plus importantes sont chez Crédit Mutuel-CIC (+1,4 % avec un plancher de 450 euros). La banque a cependant annoncé un gel des embauches au printemps. ■